

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 29 (1900)

**Heft:** 8

**Buchbesprechung:** Bibliographies

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

En manière d'épilogue, qu'on nous permette de reproduire ci-après la lettre adressée à MM. les inspecteurs Gapany et Perriard par nos hôtes et amis du Valais :

HONORÉS ET CHERS MESSIEURS,

Vous voudrez bien nous laisser le plaisir de vous exprimer, par écrit, notre vive reconnaissance pour la réception gaie, aimable et cordiale que vous avez faite, et l'hospitalité généreuse réservée aux délégués valaisans qui ont pris part à votre charmante fête pédagogique du 28 juin, à Estavayer.

Nous sommes revenus enchantés, et votre Congrès nous laisse le plus inoubliable souvenir.

Avec viii remerciements et salut cordial :

Ch. HAMMERSCHMITT.      P.-Jos. ROUILLER.      E. NAVILLE.



## BIBLIOGRAPHIES

### I

*Bibliographie de la Suisse romande.* — La Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande a décidé de publier à ses frais une *Bibliographie de la Suisse romande*, c'est-à-dire un catalogue des livres publiés dans la Suisse romande avant la fin de 1900 et encore en vente d'une manière courante à la date arrêtée du 31 décembre 1900. M. A. Jullien, libraire, à Genève, s'est chargé du travail, et la Société des libraires de la Suisse romande prie instamment MM. les auteurs, imprimeurs et dépositaires, de même que les Sociétés savantes ou autres, les Administrations communales et cantonales qui n'auraient pas reçu les instructions relatives à cette publication, de les demander ou de s'annoncer le plus tôt possible au rédacteur du catalogue en question, qui les renseignera sur tous les points nécessaires.

L'insertion des titres sera entièrement gratuite.

Adresser toutes communications à M. A. Jullien, libraire, Genève.

### II

*Zur Würdigung der Herbert-Zillerschen Pädagogik von Kunz, Seminardirector.* — Contentons-nous d'annoncer pour aujourd'hui cet important travail du savant directeur de l'Ecole normale lucernoise. Le *Bulletin* en donnera une analyse complète un peu plus tard.

### III

*La Suisse universitaire*, Genève, librairie Kündig. — Cette revue, dont les premiers pas paraissaient hésitants, a conquis une place marquée dans la presse suisse par les travaux importants et nombreux qu'elle publie. Des plumes autorisées ont donné, entre autres contributions, des comptes rendus des travaux pédagogiques, historiques et autres d'un grand intérêt.

IV

*Organisation de l'enseignement antialcoolique dans les écoles primaires.*

— On sait quel développement a pris, en Belgique, cette plaie sociale, connue sous le nom d'alcoolisme qui n'est, hélas ! que trop répandue chez nous ; mais la constatation du mal a suscité une résistance énergique. De toutes parts on cherche à réagir, surtout dans les écoles, par des conférences et par l'enseignement. La brochure que nous annonçons nous révèle les moyens que l'on prend pour lutter contre ce fléau de notre société moderne.

R. H.



## AVIS OFFICIELS

### I

Les examens fédéraux des recrues commenceront, cette année, le *20 août*.

Les cours de répétition devront, en conséquence, être organisés assez à temps pour être ouverts dans la *quinzaine* qui précède ces examens, conformément à l'art. 200 du règlement général.

Les instituteurs chargés de la tenue de ces cours sont avisés que les livrets-certificats utiles à Messieurs les experts, peuvent être exigés à l'occasion des examens ; ils devront conséquemment veiller à ce que :

1<sup>o</sup> Les noms, le lieu d'origine, le domicile et la date de la naissance de la recrue y soient correctement inscrits ;

2<sup>o</sup> Mention soit faite, le cas échéant, dans la colonne « observations », de toute infirmité corporelle ou intellectuelle du recrutable ;

3<sup>o</sup> Les notes de mérite y soient inscrites pour ceux qui ont fréquenté une école de perfectionnement.

Les recrues doivent apporter leur livret sans enveloppe, pour le remettre à la première réquisition à Messieurs les experts.

### II

La Direction de l'Instruction publique du canton de Fribourg renouvelle la recommandation adressée à Messieurs les instituteurs chargés des cours de perfectionnement d'adopter, pour leur enseignement, le manuel publié par MM. Perriard et Golaz, experts pédagogiques, intitulé : *Aux recrues suisses, guide pratique pour la préparation aux examens des recrues.*

### III

Les instituteurs et institutrices de langue française, dont le brevet de capacité expire dans le courant de la présente année,